

Mesures actuelles de protection :

Référence : *Ordre 93 rev1 du CEM du SHAPE*

Sur le plan institutionnel (Politique et restrictions applicables sur le site du SHAPE)

- Se conformer strictement aux restrictions édictées par le pays hôte (la Belgique) :
 - <https://www.info-coronavirus.be>
- Se conformer strictement aux mesures barrière et d'hygiène individuelles:
 - <https://www.shape2day.com/news/shape-covid19-smart-card->
- Effectifs réduits dans le QG conformément aux ordres (% selon le niveau du processus).
- Télétravail si possible.
- Travail par postes (comme le matin/l'après-midi) si possible.
- Interdire l'accès du personnel infecté (contrôle de la température).
- Réunions par visioconférence (VTC) de préférence aux réunions entre personnes (pas plus de 4 personnes dans la salle de réunion).
- Déplacements et visites dans un pays de l'UE+5 est permis*, à l'exception des territoires mentionnés ici: <https://diplomatie.belgium.be>. Il est tenu de respecter la réglementation applicable dans le pays de destination
- Politique "portes ouvertes".
- Éviter les réunions physiques qui ne sont pas nécessaires entre les différents services.
- Rassemblements publics interdits. Rassemblements privés autorisés conformément à la réglementation de la Belgique.

Sur le plan individuel (mesures barrière et d'hygiène)

- Se laver les mains ou les désinfecter fréquemment.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche avec les mains non lavées.
- Ne pas se serrer la main / Éviter tout contact physique.
- Tousser et éternuer dans le coude replié.
- Distanciation sociale (2 mètres).
- Éviter les contacts avec les personnes malades.
- Le masque doit être porté sur soi en tout temps.
- Porter le masque quand la distance physique de 2 mètres ne peut être garantie .
- Porter le masque en tout temps dans la zone 500, y compris de parking , sauf à l'intérieur de véhicule personnel.
- Confinement chez soi en cas de symptôme(s) ou de contact avec un cas confirmé.
- Nettoyer et désinfecter les aires de travail et le matériel de travail utilisé par plusieurs personnes après usage.

Politique du SHAPE en matière de notification individuelle :

Si vous ressentez des symptômes liés à la COVID-19:

- **Appelez tout d'abord** votre médecin traitant et décrivez-lui vos symptômes. Veillez à indiquer que vous faites partie de la communauté du SHAPE.
- **Ne vous rendez pas** dans la salle d'attente du médecin ni dans aucun service d'urgence si le personnel médical ne vous dit pas de le faire.
- **Ne vous rendez pas** à votre travail tant que vous n'en avez pas reçu le feu vert.
- **Notification :**
 - **Informez** le Centre d'appel pour le coronavirus - la COVID au Centre médical du SHAPE pour plus de renseignements sur la marche à suivre.
 - Bureau (de 08h à 20h, du lundi au vendredi): +32 65 32 53 36
 - Après ces heures : +32 476 76 03 27

En cas de contact connu avec un cas confirmé ou suspecté de COVID-19, sans ressentir de symptôme:

- **Confinement chez soi** pendant de 14 jours.
- **Notification :**
 - **Informez** votre hiérarchie OTAN directe ainsi que votre chaîne de commandement nationale.
 - **Informez** le Centre d'appel pour le coronavirus - la COVID au Centre médical du SHAPE pour plus de renseignements sur la marche à suivre.
 - Bureau (de 08h à 20h, du lundi au vendredi): +32 65 32 53 36
 - Après ces heures : +32 476 76 03 27

Mesures de protection complémentaires pour la rotation du personnel au cours de l'été 2020

- Report de 14 jours des formalités d'arrivée et de départ et du processus de transfert/d'entrée en fonction (HOTO) du personnel dans les cas suivants :
 - Cas de COVID-19 confirmé ou suspecté.
 - Cas de contact connu.
- Confinement chez soi de 14 jours recommandé avant l'arrivée au SHAPE.
- Respect strict des mesures barrière, notamment de la politique en matière de port du masque.
 - Les nouveaux venus doivent arriver avec leur propre masque, conformément à l'Ordre 93 du CEM du SHAPE.
 - <https://www.shape2day.com/news/how-to-use-and-how-to-diy-face-coverings>
 - Port du masque obligatoire au cours des activités HOTO lorsqu'un même bureau ou du matériel de bureau sont partagés.
- Respect strict de la politique et des restrictions du SHAPE : <https://www.shape2day.com/news>
 - Les nouveaux venus et les prestataires de services doivent être informés des mesures applicables avant leur arrivée au SHAPE.
- Familiarisation avec les réglementations du pays hôte (la Belgique) et des pays de passage / de transit et respect de celles-ci.

* UE+5 = l'Union Européenne, plus 5 (le Royaume Uni, la Suisse, le Liechtenstein, l'Islande, la Norvège).